

Expertise • Service • Conseil

GERMAIN & LARIN
notaires et conseillers juridiques



2559, boul. du Curé-Labelle
Tél. : 450 504-5080
paulgermainnotaire.com

Maman, Papa, je vous déclare maintenant unis par les liens du mariage!

Vous voulez vous marier et vous recherchez une façon de faire la célébration du mariage qui vous ressemble. Vous avez envisagé de faire la célébration à l'église, au palais de justice, devant le maire ou son greffier ou devant votre notaire favori.

Cependant vous êtes divorcé ou vous n'êtes pas allé à l'église depuis longtemps, vous trouvez les mariages au palais de justice trop impersonnels, la cravate du maire n'est pas à votre goût et encore moins le toupet du notaire. Ne désespérez pas, il est maintenant possible qu'un de vos proches célèbre votre mariage. La loi prévoit qu'une personne puisse faire une demande pour agir une seule fois à titre de célébrant d'un mariage civil ou d'une union civile.

En effet, le ministre de la Justice peut donner l'autorisation de célébrer un mariage civil ou une union civile à une personne significative pour les futurs mariés. Elles doivent alors remplir, conjointement avec la personne choisie pour agir à titre de célébrant, le formulaire intitulé « Demande de désignation à titre de célébrant pour un mariage ou une union civile », disponible sur le site internet du Ministère de la Justice du Québec et dans les palais de justice, et le transmettre à la « Direction générale des services de justice » du ministère de la Justice, préférablement trois mois avant la date prévue pour la cérémonie.

La personne qui accepte d'agir à titre de célébrant pour un seul mariage ou une seule union civile doit être de citoyenneté canadienne ou posséder une résidence permanente au Québec, être majeure et capable d'exercer pleinement tous ses droits civils et ne pas avoir été déclarée coupable d'un acte criminel au cours des trois dernières années, ou coupable d'une infraction poursuivie par procédure sommaire dans l'année précédant la demande de désignation. Elle doit aussi s'exprimer en français ou en anglais et s'engager à suivre toutes les conditions de fond et de forme liées à la célébration du mariage ou de l'union civile.

Selon les informations obtenues, il semble que peu de demandes sont rejetées. Lorsque l'autorisation a été dûment signée par le ministre et remise au célébrant désigné, le célébrant a l'entière responsabilité du processus légal de la célébration. Une trousse d'information lui est alors remise avec tous les documents légaux à remplir et à retourner ainsi que toutes les formules à prononcer lors de la cérémonie.

Et voilà le tour est joué, une cérémonie tout à fait personnalisée et un mariage ou une union parfaitement légal.

Il vous reste à rencontrer votre notaire avant le mariage pour vérifier l'opportunité de faire un contrat de mariage ou de modifier vos dispositions testamentaires. Bonne célébration.

Not' Journal

Jean-Guy Joubert
joubert.jeanguy@journaldescitoyens.ca

Octobre, nous voilà bien en automne où le paysage multicolore s'efface tranquillement pour céder la place aux premières manifestations de l'hiver. Changement aussi au niveau des panneaux des travaux de constructions qui disparaissent du paysage et qui ont meublé notre été en mettant la patience et la civilité des citoyens à dure épreuve!

Côté crise sanitaire, la quatrième vague nous démontre l'efficacité des vaccins et du programme de vaccination pour juguler cette pandémie. Cette vague est surtout caractérisée par le nombre de cas d'infections et d'hospitalisations notés dans une très forte proportion chez une population plus jeune partiellement ou pas vaccinée! L'abandon de gestes barrières semble contribuer tout autant à la hausse des contaminations. La présence du virus circule toujours au sein de la population, et le retour à une vie « plus normale » représente encore un défi quotidien.

Côté politique fédérale, la dernière campagne électorale, déclenchée en période de pandémie, nous a faits pratiquement faire s'échapper un copié-collé de la dernière carte électorale canadienne reportant un gouvernement minoritaire Libéral au pouvoir. Ce n'est donc que partie remise pour le déclenchement d'une nouvelle élection fédérale dans un horizon de 18 à 24 mois.

Côté politique locale, les élections municipales du 7 novembre prochain n'auront pas été le théâtre de rencontres, de débats et de discussions publics. À Piedmont, les membres du conseil sortant de l'équipe Nathalie Rochon ont tous été réélus sans opposition. Même chose du côté de Prévost, où l'équipe du Renouveau prévostois de Paul Germain a été reconduite au pouvoir, tous les membres étant réélus sans opposition. Seul suspense, à Sainte-Anne-des-Lacs, où une lutte s'engage dans cinq districts pour combler les postes de conseillers.

Dans notre édition d'octobre

Ce mois d'octobre marque la fin des célébrations de notre vingtième anniversaire, année de célébration surtout teintée par la pandémie où toute activité publique a dû être mise en veilleuse. Ce n'est que partie remise! Un merci tout spécial aux artisans et collaborateurs qui, sans relâche, mois après mois, depuis deux décennies, ont conjugué leurs efforts pour la couverture et la production de contenus visant à faire rayonner le dynamisme et la vitalité de nos collectivités au niveau de la scène culturelle, de l'art sous toutes ses formes, de l'environnement et de l'espace social et politique.

D'autre part, les médias écrits traversent une crise sans précédent face à des géants du monde numérique qui ne font que reproduire la nouvelle sans investir dans la production de contenus locaux, régionaux ou internationaux. Le défi pour les prochaines années sera donc d'être créatif pour assurer la viabilité de notre Journal. À ce titre, la collectivité et ses citoyens seront sollicités dans un proche avenir pour définir les avenues permettant de poursuivre la diffusion de l'information locale, sociale, culturelle et environnementale.

En page 39, dans le cadre de son vingtième anniversaire, un retour sur certains articles publiés au fil du temps, pour le mois d'octobre.

Vous désirez nous soumettre vos articles ou vous impliquer dans votre Journal

comme collaborateur, chroniqueur ou illustrateur? N'hésitez pas à me contacter à joubert.jeanguy@edprev.com.

Espace social

En page 11, dans notre série d'articles sur les pesticides, *L'urgence de comprendre – Le glyphosate*. En page 24, à l'Esplanade de Mont-Tremblant: *Territoires des Amériques célèbre les 60 ans de carrière de René Derouin*. En page 24, *Forêt Héritage, une campagne de financement de 300 000\$*. En page 25, *Piedmont, à l'aube de son 100^e anniversaire: Hommage à son patrimoine*. En page 26, *Décès d'un passionné, Gérard Chartrand et les ponts couverts*. En page 30, un retour sur les *Journées de la culture, Expositions des Artistes des Lacs*. En page 33, dans le cadre de notre chronique historique: *Le Chemin du Roy*. En page 35 et 36, nos sorties virtuelles et en cinéma. En page 37, voulant assurer la sécurité dans les sentiers de plein air, *La SOPAIR et Vélo Québec s'associent*, et, dans la chronique du CRPF, *Une nouvelle réserve pour le CRPF*. En page 38, dans nos personnalités du mois, un portrait de Rui Rodrigues et Emmanuel Rego, associés dans Pattes & Griffes.

Politique fédérale et municipale

Élection fédérale – Réélection de monsieur Rhéal Fortin, Bloc québécois, dans la circonscription Rivière-du-Nord. En page 17, réélue à titre de députée fédérale de Laurentides-Labelle, Marie-Hélène Gaudreau a été nommée présidente du caucus du parti Bloc québécois.

Élections municipales – En page 3, à Prévost, l'équipe du Renouveau prévostois de Paul Germain réélue sans opposition. En page 5, à Piedmont, l'équipe de Nathalie Rochon réélue sans opposition. En page 6, à Sainte-Anne-des-Lacs, madame Catherine Hamé Mulcair est élue sans opposition au poste de mairesse laissé vacant suite au départ de madame Monique Monette Laroche, et, élection sans opposition de monsieur Jean-Sébastien Vaillancourt dans le district 2. Suivez la présentation des candidats. Cinq districts feront donc l'objet d'une élection le 7 novembre prochain. En page 9, élection à la préfecture de la MRC des Pays-d'en-Haut. En page 10, un point de vue de monsieur Benoît Guérin, *Notre démocratie municipale est-elle malade?*

Suivez la chronique du maire de Prévost en page 13, et la présentation du programme du Renouveau prévostois en pages 18 et 19. Dernière chronique de la mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, madame Monique Monette Laroche en page 29.

Suivez les échos du conseil de Prévost en page 8, de Piedmont en page 25, de Sainte-Anne-des-Lacs en page 28.

En page 27, à Sainte-Anne-des-Lacs, *Tirer sa révérence, un hommage mérité à des élus sortants*.

Bonne lecture, prudence et respect des règles sanitaires pour le bien-être de tous!

Journal des citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le Journal des citoyens est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal des citoyens.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal des citoyens.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

La conception des annonces du Journal des citoyens est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances :
Sophie Heynemand, tél. : 450 530-8000
sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Jean-Guy Joubert (président joubert.jeanguy@journaldescitoyens.ca), Jacinthe Laliberté (vice-présidente), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Benoît Guérin, Odette Morin, Diane Brault, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Anthony Côté, Yvan Gladu et Marc-André Morin.

Révision des textes :

Gleason Thériège, Monique Ménard, Émilie Corbeil et Jean-Guy Joubert.

Journalistes :

Émilie Corbeil
emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté
jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca
Noa Garcia-Ahmad
noaga@journaldescitoyens.ca

Webmestre :

Alain Boisclair : info@alainboisclair.com

Facebook : journaldescitoyens

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard



788, rue Shaw, Prévost

Tél. : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca

Qui dit octobre, dit Halloween

Vous cherchez un costume original pour votre tout petit ou votre plus grand, une visite s'impose à notre friperie ou notre comptoir familial. Vous y dénicherez des articles à des prix compétitifs pour un déguisement unique qui fera la joie de vos petits et grands. Que ce soit pour un costume, des accessoires ou simplement pour des idées, nos fidèles bénévoles sont toujours présents pour vous donner un petit coup de pouce.

Nous vous encourageons ainsi à poser un geste vert en recyclant, réutilisant, transformant des articles qui profitent d'un second souffle.

Assemblée générale annuelle

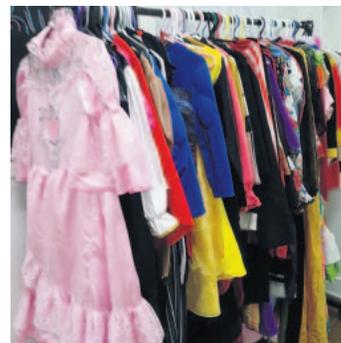
À ne pas oublier, pour tous ceux qui se sont procuré leur carte de membre, notre AGA qui se tiendra le mardi 26 octobre prochain à 16h30 à la salle communautaire de la Ville de Prévost.

Heures d'ouverture : Lundi de 13 h à 15 h 45; du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45.

Ouverture les samedis matins : de 9 h à 11 h 45.

Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org



Page Facebook

Gardez l'œil ouvert sur notre nouvelle page FB pour y découvrir des nouveautés ainsi que des informations très utiles sur tous nos services auprès de la communauté.

Guillaume Soulières

En l'honneur de tous ceux qui ont servi

Le secteur du Vieux-Shawbridge contient des sites et des objets patrimoniaux de grand intérêt, mais il y en a un qui a disparu depuis une quinzaine d'années. Situé sur la rue Shaw, un monument qui était érigé à la mémoire des militaires qui ont servi le Canada s'est écroulé par manque d'entretien et dans une certaine indifférence.

Pour rappeler à tous les périls qu'ont vécu ces hommes et femmes (même dans des missions de paix qui n'ont de paix que le nom!), un citoyen a décidé de prendre en main le projet d'ériger un nouveau cénotaphe en reconnaissance du dévouement et de la bravoure déployés par ces personnes. La Ville de Prévost s'est associée avec joie à ce projet en désignant un endroit bien en vue, soit à l'entrée du sentier pédestre près



de la vieille gare de Prévost et y a installé les fondations qui seront requises. **L'inauguration est prévue le jour de l'Armistice, le 11 novembre à 11h.**

Si vous désirez y participer financièrement, des reçus pour dons de bienfaisance seront émis par la Légion Royale Canadienne, division de Saint-Jérôme.

Merci à l'avance

Yvon Blondin (450-224-7207)

Représentante publicitaire :
Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 11 000 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le Journal des citoyens reçoit l'appui de :

AMECQ Culture et Communications Québec

Tirage certifié AMECQ

« Ce qui, probablement, fausse tout dans la vie c'est qu'on est convaincu qu'on dit la vérité parce qu'on dit ce qu'on pense » Sacha Guity